



Évreux, le 24 juillet 2019

Vigilance rouge canicule

Météo France a placé le département de l'Eure en vigilance rouge pour un épisode de canicule extrême.

En effet, la journée de jeudi sera marquée par un pic de chaleur exceptionnel et de nombreux records absolus devraient être battus. Les températures maximales atteindront 40 à 43°C sur l'ensemble du département.

Vendredi, les températures minimales resteront souvent élevées, mais amorceront tout de même une baisse par l'Ouest et les bords de Manche et pourront parfois perdre 15°C par rapport à la veille.

Dans ce contexte exceptionnel d'une durée prévue d'environ 24 heures, le préfet de l'Eure a activé le Centre opérationnel départemental (COD) de la préfecture, ayant pour missions de coordonner les actions des services de l'État dans le département.

Pour faire face à cet épisode météorologique et à son impact sanitaire, les services de secours, de sécurité et de santé sont pleinement mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national canicule, notamment en faveur des **personnes vulnérables ou isolées**.

La plateforme téléphonique d'information du public « **Canicule Info Service** » est accessible au numéro vert **0800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe en France, du lundi au samedi de 9h00 à 19h00) et permet d'obtenir des recommandations sur la conduite à tenir en cas de canicule.

Le préfet de l'Eure engage chacun à faire preuve de la plus extrême vigilance et à respecter les consignes de sécurité suivantes :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (visage et avants bras) plusieurs fois par jour
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes et évitez les déplacements inutiles
- Cessez tous les efforts physiques
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer et suivez les recommandations des autorités locales (préfecture ou Agence régionale de santé)

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr